



**l'oxygène
à la source**

SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le bâtiment du slipway à Sevrier : nouvel usage, nouveau look

A l'origine du bâtiment actuel, que l'on surnomme aujourd'hui le slipway, se trouvait un hangar/atelier construit en 1971 et comportant un slipway. Un slipway est une installation comprenant un rail qui permet la mise hors d'eau des bateaux pour leur réparation et leur entretien.

L'HISTOIRE DU BATIMENT DU SLIPWAY A SEVRIER

1967 - 1971 :

La construction d'un slipway avec hangar sur la commune de Sevrier est approuvée. Ce nouvel équipement d'entretien des bateaux à passagers doit venir répondre à une demande à l'échelle du bassin du lac, notamment pour le développement touristique et le respect de l'environnement (dans un souci d'éviter la pollution du lac).

Sa construction est confiée au Syndicat Intercommunal des Communes Riveraines du Lac d'Annecy (SICRLA, aujourd'hui SILA) et marque la naissance de la vocation du SILA en matière d'équipement et d'aménagement du lac d'Annecy.

Le slipway avec le bâtiment couvert est construit sur un terrain gagné par remblaiement sur le lac, appartenant à l'Etat.

Le bâtiment comporte également des locaux et un dépôt de carburant mis à disposition de la Compagnie des Bateaux à Vapeurs du Lac d'Annecy (aujourd'hui Compagnie de Navigation du Lac d'Annecy), dans le cadre d'une convention, pour l'installation de ses ateliers.

La réalisation de ce nouvel équipement s'achève en 1971.

1984 :

Une extension du bâtiment est réalisée dans sa partie Est par la Compagnie des Bateaux (cuisine centrale et dépendances de cafétéria), dans le cadre d'une convention signée avec le SILA.

1989 :

Une concession d'outillage public est délivrée par l'Etat au SILA pour une durée de 40 ans. Elle a pour objet :

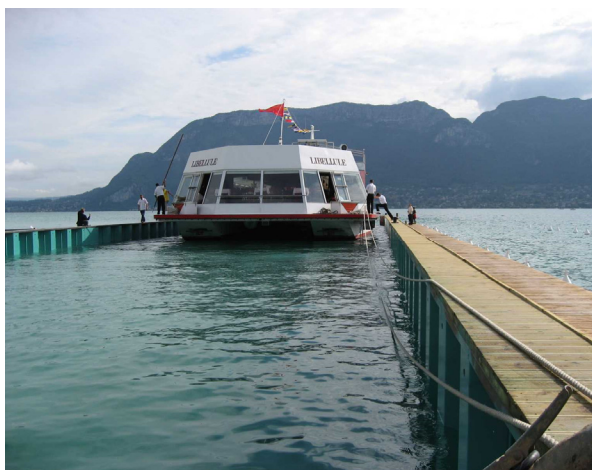
- l'exploitation de services publics liés à l'entretien des bateaux du lac,
- l'exploitation de services généraux liés aux activités touristiques.

Cette concession permet de consentir des conventions d'occupation de longue durée avec des tiers et de diversifier des activités liées au lac exercées sur le terrain de l'Etat.

2006 – 2007 : L'équipement d'entretien des bateaux à Sevrier ne permet plus de répondre aux exigences réglementaires concernant l'entretien des bateaux à passagers. Le SILA décide en 2006 de réaliser une cale-sèche, en lieu et place du slipway. Ce nouvel équipement est indispensable au maintien de l'activité économique et touristique et au développement du transport de passagers sur le lac.

Parallèlement, une nouvelle convention de concession d'outillage public d'une durée de 40 ans est délivrée par l'Etat au SILA, afin de permettre la réalisation de cette cale-sèche.

Malgré la disparition du slipway, le bâtiment conserve sa dénomination d'origine.



La cale-sèche à Sevrier – Sébastien CRETET / SILA

LA REHABILITATION DU BATIMENT DU SLIPWAY

Une partie du bâtiment du slipway étant devenue disponible depuis la construction de la cale-sèche et pour répondre à la demande de la commune de Sevrier, sa réhabilitation est entreprise par le SILA **de septembre 2010 au printemps 2012**, pour un montant total de 748 600 € HT.

Les travaux de réhabilitation poursuivent un double objectif :

- redonner du cachet et de l'esthétisme au bâtiment, avec la réfection complète des façades et plus largement l'embellissement des bords du lac à Sevrier,
- fermer le bâtiment pour créer des locaux répondant aux besoins des occupants.

La rénovation est réalisée en concertation avec l'ensemble des occupants du bâtiment du slipway. Les occupants actuels, qui versent une redevance au SILA pour l'utilisation de cet équipement public, sont les suivants :

- * La Compagnie de Navigation du Lac d'Annecy (CNLA),
- * Le traiteur Pauvert,
- * Le Bistrot du Port,
- * La commune de Sevrier qui met à disposition ses locaux pour les associations locales (principalement La Coulée douce).

Plusieurs locaux sont réalisés pour trois des quatre occupants (livrés bruts, avec aménagements intérieurs effectués par leurs soins).

- Pour la Compagnie des bateaux : atelier d'entretien et extension des locaux pour le restaurant/snack.
- Pour la commune de Sevrier : vestiaires, espace de stockage, salle de réunion, local commun destiné au stockage des embarcations pour les clubs de plongée, kayak et voile, local avec compresseur pour les bouteilles, dépôt de carburant.
- Pour le traiteur Pauvert : agrandissement de la salle de réception et création d'une zone de stockage.

714 m² supplémentaires sont créés par la réhabilitation du slipway, dans l'enveloppe existante. La surface totale du bâtiment est aujourd'hui de 1 961 m².

Concernant les extérieurs, deux aménagements sont à signaler :

- * l'agrément des abords du lac avec la mise en place d'un enrochement et d'un enrobé,
- * l'amélioration de la gestion des déchets avec la construction d'un local à poubelle rattaché au bâtiment (pour le traiteur Pauvert et le Bistrot du Port).

Plusieurs entreprises sont intervenues au cours des travaux :

- ❑ Maîtrise d'œuvre : groupement Ferré/Artémis/Montmasson/Cetbi
- ❑ Coordination sécurité : Cabinet Bérard
- ❑ Maçonnerie, démolition : Alciato-Bouvard
- ❑ Charpente, zinguerie, étanchéité : Charpentes du Lac
- ❑ Menuiserie aluminium : Alp'Verre
- ❑ Menuiseries intérieures bois : Multi Services Agencement
- ❑ Cloisons doublages : IPM
- ❑ Revêtement de façades : Lecomte Eric
- ❑ Carrelages, faïences : Mignola Carrelages
- ❑ Serrureries, portes à lames sectionnelles : Société du Villaret
- ❑ Electricité, courants faibles : Richierro
- ❑ Plomberie, Sanitaires, VMC : Poisson.



Le slipway depuis le lac - Gw.P. - SILA